

L'animal un co-citoyen, et pourquoi pas?

Dominick Rathwell-Deault

Volume 5, 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1044282ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1044282ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

BioéthiqueOnline

ISSN

1923-2799 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rathwell-Deault, D. (2016). L'animal un co-citoyen, et pourquoi pas?
BioéthiqueOnline, 5. <https://doi.org/10.7202/1044282ar>

Article abstract

This essay is about the animal's social place in our society. It is a reflection on the past and present bases that explain my vision of animals in our society, with a look at the reality of my profession, veterinary medicine. I conclude with some possible solutions to better understand and integrate the animal in our society.

Droits d'auteur © D Rathwell-Deault, 2016



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'animal un co-citoyen, et pourquoi pas?

ESSAI / ESSAY

Dominick Rathwell-Deault¹

Reçu/Received: 18 Jan 2016

Publié/Published: 16 Sept 2016

Éditeurs/Editors: Maude Laliberté & Charles Marsan

Travail créatif/Creative work: Kinkead A. [54 rue DuBalcon](#). BioéthiqueOnline. 2016;5/232016 D Rathwell-Deault, [Creative Commons Attribution 4.0 International License](#)

Résumé

Cet essai porte sur la place sociale de l'animal au sein de notre société actuelle. Il se veut une réflexion portant sur les bases anciennes et présentes expliquant ma vision de l'animal au sein de notre société avec un clin d'œil sur la réalité de ma profession, la médecine vétérinaire. Il se conclut sur des pistes de solution pour mieux comprendre et intégrer l'animal au sein de notre société.

Mots clés

animal, société, médecine vétérinaire

Summary

This essay is about the animal's social place in our society. It is a reflection on the past and present bases that explain my vision of animals in our society, with a look at the reality of my profession, veterinary medicine. I conclude with some possible solutions to better understand and integrate the animal in our society.

Keywords

animal, society, veterinary medicine

Affiliations des auteurs / Author Affiliations

¹Département de sciences cliniques, Faculté de Médecine Vétérinaire, Université de Montréal, St-Hyacinthe, Canada

Correspondance / Correspondence

Dominick Rathwell-Deault, dominick.rathwell.deault@umontreal.ca

Conflit d'intérêts

Aucune déclaré

Conflicts of Interest

None declared

L'évolution sociale de l'animal

Depuis plusieurs années, je me questionne sur la place que les animaux non-humains occupent dans ma vie, dans ma société et maintenant dans mon environnement de travail. Ce questionnement, loin d'être nouveau est toutefois fondamental pour moi, d'autant plus que comme médecin vétérinaire, l'interface entre l'homme et l'animal est primordial dans mes activités quotidiennes. En effet, mon introduction dans le domaine de la médecine vétérinaire, plus particulièrement dans la pratique des animaux de compagnie, m'a permis de découvrir différents niveaux d'interaction entre l'homme et l'animal. Dans une même journée de travail, je peux rencontrer des propriétaires d'animaux qui cherchent à procurer les meilleurs soins à leur animal, comme un parent chercherait les meilleurs soins pour son enfant. Je rencontre aussi des propriétaires qui considèrent leur animal comme un simple objet et qui ne demanderont que les services en lien avec ce qui semblent leur servir.

En cherchant des réponses à mon questionnement, il est possible de retourner jusqu'aux écrits de grands penseurs de l'Antiquité, tels que Pythagore et Aristote [1] pour trouver les premières traces de raisonnement concernant la place de l'animal dans la société. Tout d'abord, pour Aristote, la différence entre l'homme et l'animal est en fait une différence de degré et non de critère. C'est en comprenant l'essence de l'animal, aussi appelé le telos, qu'il est possible de juger de ce qui est bon et de ce qui est mauvais pour lui. L'animal a l'intérêt à chercher le plaisir tout comme l'homme a intérêt à chercher le bonheur. Selon Aristote, l'animal de compagnie a donc intérêt à être asservi par l'homme, car auprès d'un maître il trouvera quelqu'un pour pourvoir à ses besoins et lui apporter la sécurité. Pythagore, de son côté, considère que l'homme a intérêt à prendre soin de l'animal, car l'animal pourrait représenter la réincarnation d'une âme humaine. En maltraitant un animal, l'homme pourrait donc causer du tort à l'âme d'un être humain et qui sait, à l'âme d'un proche décédé.

Dans un registre plus contemporain, la présence plus prédominante de ce questionnement concernant la place des animaux s'accroît d'année en année, et ce depuis les années 1970. La révélation anti-spéciste portée par les écrits de Peter Singer [2] concernant l'utilisation et le traitement des animaux par les humains a sonné le glas d'une ère où l'animal n'était considéré que comme une simple chose à la disposition des humains. Singer, inspiré des écrits de Bentham, considère que la capacité sensorielle d'un être détermine son appartenance à la sphère des êtres moraux, en d'autres termes, à l'appartenance à la sphère des êtres dont on doit prendre en compte les intérêts. La capacité de souffrir devient donc le critère ultime pour juger si un être doit ou non être pris en considération d'un point de vue social. Le critère d'appartenance à l'espèce humaine n'est plus l'élément décisif. Alors que personne ne doute de la capacité sensorielle des animaux au sein de la profession vétérinaire, les animaux, sont-ils si différents de nous?

Et si la sensibilité n'était pas le critère ultime? Peut-on statuer sur la place de l'animal au sein de notre société? Cette nouvelle dimension du questionnement fondamental m'amène à m'interroger : l'animal est-il vraiment différent de l'humain? Comment est-il possible d'établir une distinction entre les espèces animales afin de définir qui est en droit de se définir comme un citoyen social? Est-ce la capacité de raisonnement qui doit être ce critère de sélection? Est-ce la capacité de langage qui nous permet d'adhérer au contrat social qui nous lie tous tacitement à notre rôle et nous oblige à respecter les règles de notre société? Peut-être qu'il n'existe tout simplement pas de critère de distinction entre l'humain et l'animal non humain et qu'il ne s'agit que d'une relation de dominant-dominé. Pour le moment, je n'ai pas trouvé de critère de distinction qui tienne la route. Je crois malheureusement que la dominance de l'homme sur l'animal n'est effectivement qu'une relation de dominant-dominé et que cette dominance prend différentes dimensions selon la force et la bienveillance du lien unissant l'animal à son propriétaire. Cette relation de dominance est autant plus marquée, lorsqu'aucun lien n'unit l'homme directement à l'animal. Alors la vision de l'animal-objet devient plus prédominante.

Reconnaissance sociale et éthique du statut sensible de l'animal

Aujourd'hui, ce n'est pas un hasard si notre société accueille de manière aussi favorable la nouvelle législation concernant la reconnaissance du statut sensible de l'animal au sein de la législation québécois [3]. Il était même plus que temps que notre système de justice évolue et soit plus représentatif de l'avis de la majorité concernant le respect des droits inhérents des autres êtres vivants. En effet, une législation similaire est déjà en vigueur depuis de nombreuses années dans certains pays européens. En reconnaissant la sensibilité de l'animal, la législation surveillera les interactions entre l'homme et l'animal et de meilleurs outils seront mis en place pour prévenir et sanctionner les abus physiques envers les animaux. Bien entendu, l'animal ne devient pas un sujet de droit égal à l'homme, mais l'époque où l'animal n'était considéré que comme un bien meuble est révolue. Il s'agit d'un grand pas législatif dans la reconnaissance de l'animal, même si nous sommes loin d'être au cœur d'une révolution dans les écrits qui y sont véhiculés. D'ailleurs tel que stipulé précédemment, on reconnaît la capacité sensorielle des animaux depuis le 18^{ième} siècle avec les idées de Bentham : « The question is not, can they reason? Nor, can they talk? But, can they suffer? » [4]

Il ne faut pas se méprendre, notre société n'est toutefois pas prête à reconnaître l'animal comme un égal. Il semble que nous devons garder en tête cet idéal de l'humain comme un être hiérarchiquement dominant, et ce dans toutes relations. Heureusement, l'aberration de considérer l'animal comme un objet n'est plus. Toutefois, si l'humain est doté de caractéristiques lui permettant d'asseoir cette dominance, ne devrait-il pas aussi être un leader et agir de façon bienveillante et responsable envers les êtres plus faibles, envers les êtres qu'il considère comme étant moins favorisés? Ne devrait-il pas avoir des devoirs inhérents envers les animaux qui peuplent son quotidien, tel que le propose Tom Regan [5]? Des devoirs inhérents obligeant le respect de l'animal dans toute sa singularité, tout comme nous prônons socialement le respect de notre prochain dans ses besoins et ses intérêts quelles que soient ses capacités physiques ou psychiques.

Bien entendu, les conditions permettant de déterminer quels individus sont considérés présentement comme des citoyens au sens légal sont clairs. Pour être considéré comme un citoyen, l'individu doit être d'espèce humaine et avoir un lien d'appartenance probant avec le territoire concerné qui peut représenter la ville où il habite et s'étendre jusqu'au pays où il est né. Il est toutefois difficile de bien comprendre pourquoi la société ne défend que les êtres humains vulnérables alors qu'elle laisse à eux-mêmes tous les animaux qui le sont tout autant. En examinant la situation légale actuelle, il est possible de conclure que la seule argumentation pouvant être mise de l'avant pour expliquer ce phénomène d'exclusion des animaux et d'exclusivité de l'espèce humaine est un argument reposant sur des critères de spécisme dont la validité est discutable sur plusieurs facettes. Ce manque de distinction valable entre les animaux et l'humain sert de base à notre société pour juger des droits inhérents sur un territoire donné. Alors, comment est-il possible de comprendre la primauté ou plutôt la priorité que l'humain impose aux autres espèces concernant l'exploitation du territoire et des ressources si aucune distinction n'est réellement valable? Serait-il possible socialement de voir l'animal différemment? De voir l'animal d'un point de vue biocentrique, c'est-à-dire d'un point de vue qui le cerne dans toute son individualité. Il est possible de le faire individuellement, comme nous le faisons parfois avec nos animaux de compagnie qui partagent notre vie au quotidien et pour qui nous sommes prêts à consentir (du moins pour certains d'entre nous) à leur intégration sociétale. Est-il toutefois possible aussi de le faire pour les autres, ceux qui sont là sans avoir établi de lien préalable avec notre quotidien, avec nos choix?

Partage d'un territoire

Les animaux étaient présents sur les territoires citadins souvent bien avant que l'homme ne décide de se prévaloir de son droit souverain sur ladite propriété. Pouvons-nous socialement commencer à percevoir ces animaux urbains comme des résidents des lieux? Pouvons-nous accepter ces animaux comme « co-citoyen » et leur établir ou plutôt leur concéder un endroit où ils pourraient vaquer à leurs occupations, un endroit où l'humain ne serait plus le maître ultime des lieux. Une place où tous seraient les bienvenus, autant les rongeurs et les animaux domestiques errants que les oiseaux citadins. Une place telle qu'exposée par l'œuvre de ma congénère artiste, Audrey Kinkead. Quoiqu'on en pense, ces animaux se sont aussi créés une société. Ils doivent modifier leurs habitudes au gré des changements démographiques et environnementaux qui se profilent et qui se multiplient d'année en année. Évidemment, il serait utopique de penser changer la société humaine du jour au lendemain et de considérer tous les animaux comme des égaux particulièrement dans ces territoires où règne une pression visant à accroître les richesses et le capital. Il serait toutefois intéressant et profitable pour tous de changer le point de vue concernant les animaux qui nous entourent, particulièrement ceux qui ne sont pas nos animaux de compagnie.

Plusieurs niveaux d'actions sont possibles afin de mettre de l'avant cette nouvelle attitude de respect de l'animal. Comme l'a démontré Fraser [5], tout débute par une conscientisation personnelle et éventuellement globale de l'impact de nos activités sur l'animal. Ce respect de l'animal débute par un exercice de compréhension de ses besoins et de ses intérêts. Il se poursuit par la prise de conscience de chacun concernant les impacts de nos actions humaines sur l'environnement qui ont une répercussion directe sur la vie des autres êtres qui nous entourent. Notre bienveillance envers les plus faibles doit s'étendre à l'animal qui subit quotidiennement les relents de nos décisions et de nos actions sur le territoire commun.

Et quels sont les outils qui peuvent nous aider dans cette entreprise de conscientisation? La science nous permet d'avoir de plus en plus d'indices pour comprendre et interpréter la sensibilité physique et psychiques de l'animal. Nous pouvons désormais de mieux en mieux comprendre l'animal en jugeant si les comportements qu'il présente sont normaux ou non selon son espèce. Il est possible aussi d'évaluer certains marqueurs biochimiques comme le cortisol pour évaluer le niveau de stress d'un animal [6].

Nous sommes de plus en plus confortables pour interpréter les émotions des animaux qui nous sont proches, mais qu'en est-il des autres? De ceux que nous classifions comme les indésirables et avec qui nous ne partageons que peu ou pas de lien? Lorsqu'on en vient à ce type d'interprétation, il est difficile de trouver des arguments scientifiquement valides pour étayer nos observations. En tant que médecin vétérinaire, je crois sincèrement que les animaux ont des émotions et des sentiments. Nous ne sommes toutefois pas en mesure de les mesurer. La capacité de langage de l'être humain permet de mieux comprendre cette dimension, mais est-elle vraiment nécessairement absente chez l'animal tout simplement parce qu'ils ne peuvent la communiquer aussi clairement? Certains pensent que nous interprétons simplement notre propre vision émotive du lien relationnel que nous partageons avec l'animal [7]. En d'autres termes, certains croient que les émotions animales ne sont qu'une projection anthropocentrique des sentiments de l'observateur [8]. Mais, est-il possible de comprendre l'autre, quelle que soit son espèce d'appartenance si ce n'est qu'en interprétant nos observations au travers de nos sens et de nos émotions d'individus? Et si ce degré de subjectivisme est accepté dans les cas concernant nos congénères humains, pourquoi serait-ce différent quand le sujet observé est un être vivant non humain? Est-ce vraiment un phénomène de sensibilité anthropocentrique à la saveur des contes de Disney [8]? Où est-ce notre seule option pour arriver à se mettre dans la peau de l'autre et conséquemment de tenter de le comprendre? Oui, ce questionnement nous ramène au débat sur l'omniprésence du subjectivisme dans les études où l'observateur se doit de décrire une situation au travers de sa vision de la réalité, mais est-ce vraiment l'essentiel de la question?

Et pour ceux qui sont plus réfractaires à l'idée de le faire par bienveillance envers les animaux, pourquoi ne pas prendre exemple sur l'approche environnementaliste proposée par Jonas [9] et débiter cette responsabilisation globale envers l'environnement, envers le monde que nous léguerons aux générations futures? Comme l'homme se proclame dirigeant ultime de ce monde, ne devrait-il pas conséquemment être un acteur primaire dans la mise en action de gestes visant la préservation de l'environnement? Cette responsabilisation de l'homme doit se faire chez tous. Bien évidemment, un plan d'action global visant cette responsabilisation est utopique, les gouvernements mondiaux s'entendent à peine sur des protocoles comme celui de Kyoto [10]. Il est toutefois possible de se questionner tous individuellement sur nos rôles et sur l'impact de nos actions et ainsi de choisir d'apporter des changements réalistes et applicables aux habitudes de chacun. En respectant l'habitat des animaux, nous respectons le nôtre du même coup et nous trouverons peut-être une voie durable afin de préserver l'environnement. Cette responsabilisation morale envers l'environnement englobe intrinsèquement un respect de l'animal non pas dans sa singularité, mais dans son appartenance au règne du vivant et à ce monde. Il s'agirait d'un premier pas dans la reconnaissance de l'autre non humain.

Références

1. Jeangène Vilmer, J.B., Éthique animale. Paris: Presses Universitaires de France. 2008.
2. Singer, P., La libération animale. 1993, Paris: Grasset. 382 p.
3. Paradis, P., [Projet de loi 54 : Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal](#), Gouvernement du Québec. 2015:Québec.
4. Bentham, J., An Introduction to the Principles of Morals and Legislation. 2007: Courier Corporation.
5. Fraser, D., [A "practical" ethic for animals](#). Journal of Agricultural and Environmental Ethics, 2011(25): p. 721-746.
6. Fraser, D., Understanding Animal Welfare: The Science in its Cultural Context. UFAW animal welfare series. 2008, Oxford: Wiley-Blackwell. x, 324 p.
7. Rollin, B.E., Animal Rights & Human Morality. 3rd ed. 2006, Amherst, NY: Prometheus Books. 400 p.
8. Poupart, E.A., La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques. 1997, Gaëtan Morin: Montréal.
9. Hans, J., Le principe responsabilité. Paris, CERF, 1990.
10. Nations Unies, [Protocole de Kyoto la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#). Kyoto, Japon, 1998.